

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUILLET 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juillet 2015 tenue à 15 h 30 à la salle du conseil, située au 21, montée des Chevreuils, à Chute-Saint-Philippe, selon les dispositions du Code de la province.

Membres présents :

Églantine Leclerc Venuti Francine Chamberland Micheline Bélec
Denise Grenier

Formant quorum sous la présidence du maire Normand St-Amour

La directrice générale, Ginette Ippersiel est aussi présente.

Membres absents : Alain St-Amour, Thérèse St-Amour

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la session ouverte à 15 h 30

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Un avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal, article 153, à tous les membres du Conseil de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, chacun reconnaît l'avoir reçu.

Résolution no : 10128-2015

PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Denise Grenier
Et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par la directrice générale.

Adoptée

➤ **Arrivée de la conseillère Francine Chamberland; il est 15 h 32**

Résolution no : 10129-2015

AUTORISATION DE DÉPENSE – RÉPARATION DU FORD 1998

ATTENDU Qu'une dépense de 1 121.01 \$ chez Garage Blais et Fils, pour la réparation du radiateur est déjà effectuée;

ATTENDU Que Camion Freightliner Mt-Laurier a déposé une estimation de 15 475.97 \$ pour la réparation du Ford 1998;

ATTENDU Que la directrice générale a une délégation de pouvoir de 10 000.00 \$, donc, cette dépense doit être autorisée par les membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Micheline Bélec
Et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la dépense pour un montant de 16 596.98 \$ incluant les taxes, et advenant que le coût de la réparation dépasse le montant estimé, autoriser la directrice générale à utiliser sa délégation de pouvoir pour autoriser la dépense supplémentaire.

Cette dépense n'est pas prévue au budget, un transfert du surplus libre sera effectué pour combler la dépense.

Adoptée

Résolution no : 10130-2015

AUTORISATION DE PAIEMENT – 1^e et 2^e VERSEMENT – Réalisation de l'œuvre d'art

CONSIDÉRANT Qu'une première tranche de 30 % doit être versée à la signature du contrat entre les deux parties;

CONSIDÉRANT Qu'une deuxième tranche de 30 % doit être versée à l'avancement des travaux;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Francine Chamberland
Et résolu à l'unanimité des membres présents d'entériner le premier versement au montant de 5 508,90 \$ autorisé par la directrice générale, et d'autoriser le 2^e versement au montant de 5 508,90 \$.

Cette dépense est affectée au poste budgétaire 23-020-30-722.

Adoptée

Résolution no : 10131-2015

AUTORISATION DE DÉPENSE – Achat de stores pour complexe municipal

Il est proposé par Églantine Leclerc Vénuti
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser une dépense approximative de 2 000,00 \$ pour la confection des toiles pour les fenêtres des bureaux et de plus ou moins, 800,00 \$ pour les cantonnières, chez Quincaillerie L&L (BMR).

Cette dépense n'est pas prévue au budget, un transfert du surplus libre sera effectué pour combler la dépense.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Début : 15 h 42

Fin : 15 h 42

Personne présente : 0

Résolution no : 10132-2015

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉSENTE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par Denise Grenier
Et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la présente séance en date du 29 juillet 2015 tel que rédigé par la directrice générale.

Adoptée

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

Résolution no : 10133-2015

Il est proposé par Micheline Bélec
Et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

Il est 15h 44

Normand St-Amour, maire

Ginette Ippersiel, Directrice générale, Sec.-trés.